

Evaluateur Ergothérapeute MDPH Fiche de poste

Identification du poste :

Evaluateur des situations de handicap des personnes	Catégorie : B ou A.
Métier : ergothérapeute	Filière : médico-sociale ou sanitaire.
Affectation : GIP MDPH du Gers Résidence administrative : AUCH, 17 rue Lafayette	Temps de travail : 100% Sur la base de 1607 heures de travail par an organisées par la MDPH (congé convention de 66).
Contrat : CDD de 4 mois renouvelable. Poste à pourvoir dès que possible	Mode de recrutement : voie de mise à disposition, détachement ou recrutement direct.

Mission :

L'évaluateur ergothérapeute pour l'accès aux droits des personnes handicapées a pour mission d'évaluer la situation de handicap de la personne et les moyens de compensation qui lui sont nécessaires. Il.elle participe à l'élaboration de la proposition d'un plan d'aide adapté au projet de vie de la personne.

L'évaluateur est un membre de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, il-elle a accès à l'ensemble des informations et données nécessaires en application 2° de l'article R.247-4 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Pour l'accomplissement de cette mission, il.elle accomplit des tâches techniques, administratives, des visites à domicile, participe à des réunions.

Activités principales :

L'évaluateur ergothérapeute évalue la situation de la personne handicapée, jeune ou adulte, dont il est saisi et assure la traçabilité de son évaluation, il effectue à ce titre des tâches administratives et travaille en lien avec les référents ;

Il détermine les besoins de compensation de la personne, liés au handicap et bien que spécialisé dans l'évaluation des besoins en aides techniques, aménagement du logement, besoins spécifiques, aménagement du véhicule ou aide animalière, il travaille dans une approche globale de la personne. Il prend en compte les différents aspects de son quotidien, son environnement pour la formulation des besoins de compensation qu'il identifie ;

Il participe à l'élaboration du plan de compensation de la personne handicapée et la préparation de la CDAPH, en lien avec les autres évaluateurs de l'équipe pluridisciplinaire ;

Il participe aux réunions d'équipes pluridisciplinaires sur plusieurs dominantes,

Il effectue des visites à domicile ou reçoit l'usager, les parents ou représentant de l'enfant ;

Si nécessaire, il facilite les démarches, accueille, informe, accompagne, conseille la personne handicapée et sa famille ;

Ses outils sont, notamment :

- Le guide barème, annexe 2-4 du CASF, guide commun à toutes les MDPH pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées. Il permet de fixer le taux d'incapacité ;
- Le référentiel pour l'accès à la prestation de compensation du handicap (PCH), annexe 2-5 du CASF ;
- Le guide pour l'éligibilité à la prestation de compensation du handicap (PCH) ;
- Le GEVA, guide d'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées ;
- Le GEVA-Sco, guide d'évaluation des besoins de scolarisation de la personne handicapée ;
- Les dossiers techniques de la Caisse Nationale Solidarité autonomie (CNSA)

Compétences :

Savoirs et savoir-faire :

Connaissance de la réglementation et des procédures concernant le handicap,
Maîtrise de l'offre de service et de prestation des structures du médico-social et de la santé,
Connaissance du secteur social, médico-social et sanitaire et de l'environnement institutionnel des MDPH,
Savoir mener un entretien téléphonique et physique ;
Accueillir, écouter, analyser, reformuler, retranscrire, informer, orienter les demandes ;
Rédiger des écrits professionnels ;
Comprendre et appliquer les lois et règlements applicables aux prestations,
Maîtriser les outils de bureautique.

Savoir-être

Autonomie mais capacité de restitution et proposition,
Rigueur, organisation, méthode,
Discrétion, capacité d'écoute
Respect de la personne,
Goût pour le travail en équipe.

Prérequis :

Diplôme d'État d'ergothérapeute ;
Expérience professionnelle dans le métier ;
Permis B ;
Maîtrise des outils bureautiques.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles :

Fonction d'encadrement hiérarchique : non
Fonction du N+1 : Cheffe de service de l'évaluation pluridisciplinaire
Fonction d'encadrement fonctionnel : non
Relations fonctionnelles :
- en interne : personnels du service et de la MDPH, équipe d'encadrement, direction, instances de la MDPH,
- en externe : demandeurs et leurs représentants légaux, ESMS, partenaires, enseignants, membres de la CDAPH, services départementaux, organismes sociaux, ...

Conditions de travail :

Lieu de travail : 17 rue Lafayette à AUCH.

Itinérance/Déplacements: oui, fréquemment dans le département.

Contraintes matérielles : travail sur dossiers dématérialisés, visites à domicile, déplacements,

Contraintes horaires (oui/non) : non

Contraintes de congés : non